

Concours externe du Capes et Cafep - Capes

Section langues régionales : occitan – langue d'oc

Programme de la session 2020

Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité)

Un thème culturel (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème culturel du programme du collège (Cycle 4)
« Voyages et migrations ».

Axes du programme du lycée :

« La création et le rapport aux arts », axe de la thématique « L'art de vivre ensemble » du programme de la classe de seconde.

« Le passé dans le présent », axe de la thématique « L'art de vivre ensemble » du programme de la classe de seconde.

« Identités et échanges », axe de la thématique « Gestes fondateurs et mondes en mouvement », du programme du cycle terminal.

« Territoire et mémoire », axe de la thématique « Gestes fondateurs et mondes en mouvement » du programme du cycle terminal

Les ouvrages ci-dessous serviront d'appui à ce programme. Le dossier proposé à l'analyse des candidats sera composé d'extraits (1 à 2) de l'un ou l'autre de ces ouvrages. Les autres documents, textes ou images, seront représentatifs de la culture occitane indispensable à l'enseignement de la langue. L'ensemble du dossier comportera un nombre variable de documents, en fonction de leur nature (de 3 à 4). Ce corpus permettra de construire la problématique du dossier en résonance avec le thème culturel ou l'axe indiqué.

1-Flamenca (2014) Texte édité d'après le manuscrit unique de Carcassonne par François Zufferey et traduit par Valérie Fasseur, Paris, Lettres gothiques.

2- SABOLY Nicolas (2014) *Recueil des Noël's Provençaux. Lou Reviro-meinage*, présentation, traduction, notes par Henri Moucadel, Montfaucon, A l'asard Bautezar !

Nota bene : il faudra étudier uniquement le corpus des Noël's sans *Lou Reviro-meinage*.

3- MISTRAL Frédéric (2015) *Lou Pouèmo dóu Rose. Le poème du Rhône*, éditeur scientifique, Céline Magrini-Romagnoli, Montfaucon, A l'asard Bautezar !

4- SARRASIN Monica (2016) *D'entre tant, quauques uns*, Meuzac, Lo Chamin de Sent Jaume, Nòstre monde 8.

Le candidat suivra les indications bibliographiques proposées par les formateurs.

Concours externe du Capes et Cafep - Capes

Section langues régionales : occitan – langue d'oc

Programme de la session 2020

Commentaires sur les épreuves du concours

Composition, ÉCRIT 1

Chaque dossier proposé indiquera le thème des programmes du collège ou l'axe des programmes de lycée auquel il se rattache et sélectionnera des extraits de l'une ou l'autre des œuvres recommandées (de 1 à 2). Les autres documents, textes ou images, seront représentatifs de la culture occitane indispensable à l'enseignement de la langue. L'ensemble du dossier comportera de 3 à 4 documents, en fonction de leur nature.

À partir de l'exploitation et la mise en résonance des documents proposés, le candidat organisera une réflexion en relation avec le thème du programme de collège ou l'axe du programme de lycée qui aura été précisé sur le sujet. Le jury attendra une réflexion construite, organisée, qui permette de dégager, à partir de l'intitulé du dossier, les grandes lignes d'une problématique utilisant avec pertinence les documents. Il est souhaitable que le candidat enrichisse cette réflexion des connaissances qu'il aura pu acquérir au cours de sa formation universitaire. Il devra éviter d'organiser sa composition autour des différents documents pris de façon isolée. Il devra au contraire mettre en œuvre une « confrontation » de ceux-ci et accorder la plus grande attention au plan de la production écrite.

Traduction, ÉCRIT 2

L'épreuve de traduction comportera une version et/ou un bref thème. Pour chaque texte à traduire, un fait de langue fera l'objet d'une question. Le candidat devra procéder, en français, à l'analyse de ces faits de langues, justifier son choix de traduction et montrer au jury sa capacité à expliciter le fonctionnement de la langue tel qu'il pourrait être amené à le faire en situation d'enseignement, en communiquant avec pédagogie, grâce à une expression claire et organisée, les connaissances et le raisonnement sur lesquels il fonde son analyse dans un contexte d'utilisation donné.

Épreuve de mise en situation professionnelle, ORAL 1

L'épreuve de mise en situation professionnelle s'appuiera sur un dossier (composé d'un ou deux textes littéraires, de documents iconographiques, audio ou vidéo appartenant au patrimoine culturel occitan) qui se rapportera à l'un des thèmes du programme du collège ou axes culturels des programmes du lycée et pourra renvoyer à toute époque. Dans la première partie de l'épreuve, le candidat devra, en occitan, faire un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents constituant le dossier.

Puis, guidé par cette analyse, il proposera, lors d'une deuxième partie de l'épreuve, en français, une exploitation didactique et pédagogique de tout ou partie du dossier. Le candidat devra justifier ses choix en fonction des programmes officiels, et notamment en fonction des objectifs culturels, méthodologiques et linguistiques et des activités langagières que ces documents pourront permettre d'illustrer, d'atteindre ou de mettre en œuvre.

Les deux parties de l'épreuve seront évaluées à parts égales.

Épreuve sur dossier, ORAL 2

La première partie, en occitan, consistera en une épreuve de compréhension de l'oral où le candidat devra faire la preuve de sa compréhension de l'extrait d'un fichier audio ou vidéo en lien avec un thème ou un axe des programmes de collège et de lycée. La présentation du document faite par le candidat n'excédera pas 15 minutes.

La deuxième partie, en français, s'appuiera sur un dossier en lien avec la même notion du programme composé de :

- plusieurs productions authentiques d'élèves (écrites et orales),



Concours externe du Capes et Cafep - Capes

Section langues régionales : occitan – langue d'oc

Programme de la session 2020

- des éléments de contextualisation de la production des élèves,
- des références au cadre institutionnel,
- des indications sur le contexte d'enseignement.

En s'appuyant sur l'ensemble des documents, il appartiendra au candidat de repérer dans les productions des élèves leurs acquis d'un point de vue culturel, linguistique et pragmatique ainsi que leurs besoins d'apprentissages complémentaires et de remédiation. Le candidat proposera ensuite des modalités de travail permettant la consolidation des compétences.

Les deux parties de l'épreuve seront évaluées à parts égales.